

**DÉCLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALY  
DIANÉ, AMBASSADEUR REPRÉSENTANT PERMANENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE, À LA 50<sup>ÈME</sup> SESSION DU  
GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU  
COMMERCE INTERNATIONAL (CCI/OMC/CNUCED).**

**LUNDI, 04 JUILLET 2016**

**Monsieur le Président,**

La République de Guinée se réjouit une fois de plus de sa participation à la 50<sup>ème</sup> session du Groupe consultatif commun du Centre du Commerce international, de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement et de l'Organisation Mondiale du Commerce (CCI/CNUCED/OMC).

Cela dénote de la qualité de la coopération existant entre nos différentes structures en particulier et de l'intérêt que mon pays accorde aux activités du CCI en général.

Nous avons pris bonne note du rapport 2015 du CCI, fondé sur les objectifs du développement durable adoptés par le système des Nations Unies en septembre dernier et mettant l'accent sur les domaines d'intervention traditionnelle du CCI, notamment, le renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce et à l'investissement, le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et le soutien aux décideurs politiques.

La nouvelle publication du CCI sur les perspectives de la compétitivité des PME vient à point nommé, alors que les perspectives de croissance de l'économie mondiale sont restées moroses en 2015. Nous sommes convaincus que cette publication permettra de mettre clairement en exergue, la participation réelle des entreprises, comme les nôtres aux chaînes de valeur régionales et mondiales, et la capacité de ces dernières à résister aux chocs extérieurs, tels que l'épidémie à virus Ebola.

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de rendre un vibrant hommage à l'Ambassadeur Obrain pour l'excellent travail qu'elle a accompli durant sa présidence à la tête du Groupe consultatif commun du CCI (JAG) et féliciter mon frère et ami l'Ambassadeur de l'Ethiopie pour le choix porté sur sa personne pour diriger les travaux de cette 50<sup>ème</sup> session du JAG. Nous sommes convaincus que sous sa direction les travaux seront couronnés de succès.

La Guinée souscrit à la déclaration faite par le Bénin au nom du Groupe des PMA.

D'ores et déjà, je me félicite de la prochaine visite de la Directrice Exécutive du CCI en Guinée et dans les autres pays de l'Union du fleuve Manu, victimes de l'épidémie à Virus Ebola.

Les Objectifs stratégiques du CCI correspondent parfaitement avec celles définis par le Gouvernement guinéen. En effet, dans le cadre de son programme de réduction de la pauvreté, le Gouvernement guinéen a entre autres défini comme priorités, les secteurs d'exportation offrant des opportunités entrepreneuriales aux jeunes et facilitant l'autonomisation des femmes.

S'agissant du renforcement des institutions d'appui au commerce et à l'investissement, le CCI appuie l'Agence guinéenne de la promotion des exportations (AGUIPEX) pour la mise en place d'un système de veille commerciale, en sa qualité d'organisation participante au Cadre Intégré Renforcé. Ce système de veille commerciale a pour objectif de développer la filière mangue à travers le projet (PRODEFIMA) du cadre intégré renforcé, de disposer d'un mécanisme pour identifier, de

collecter, d'analyser et de diffuser des informations sur les marchés, sur les concurrents, sur les bonnes pratiques et sur les possibilités d'innovations dans le secteur de la mangue. Il est question d'accroître les revenus des petits producteurs de la mangue par l'amélioration de la compétitivité, la promotion et l'exportation. Ainsi, les exportateurs de mangues guinéens pourront nouer des contacts d'affaires stables avec des acheteurs dans les marchés régionaux et internationaux.

A travers le programme du Cadre Intégré renforcé et l'appui du CCI, la République de Guinée envisage de mettre en place des unités de transformation des jus de mangue, confitures de mangue et d'ananas.

S'agissant du renforcement des capacités humaines, en 2015, le CCI a facilité à la compréhension de l'Accord sur la facilitation des échanges à travers l'organisation d'un atelier en Guinée.

**Monsieur le Président,**

Dans le cadre de son programme de promotion des exportations, le Gouvernement guinéen a décidé de relancer la culture de l'anacardier, du café, du cacao, du palmier à huile et de l'hévéa dans le cadre de la promotion des cultures d'exportation. C'est pourquoi, elle se félicite de sa future collaboration avec le CCI pour le développement, la promotion et l'exportation de la culture de l'anacarde et des autres produits, à l'instar de la Gambie, qui a commencé à tirer particulièrement profit de cette exportation.

Je ne saurais terminer mon intervention sans lancer un appel en faveur de l'augmentation des ressources du CCI. Toute chose qui lui permettra de mettre en œuvre de façon efficace son programme d'assistance technique et le renforcement des capacités.

Pour conclure Monsieur le Président, je voudrais féliciter le Secrétariat du CCI pour la qualité de son rapport, qui met l'accent sur le renforcement des capacités des entreprises axées sur l'autonomisation des femmes et sur l'entrepreneuriat jeunes.

La République de Guinée remercie très sincèrement la Directrice Exécutive du CCI pour ses efforts inlassables en faveur de la promotion des entreprises des PMA et nous avons hâte de la recevoir en terre guinéenne pour davantage renforcer le socle du partenariat fructueux entre le CCI et la Guinée.

Je vous remercie